



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 10 JUILLET 2013 - 19H00**

COMPTE RENDU

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2013

Présents : M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - Mme LANVERS Édith - M. GAILLARD Fabrice - M. PEERSMAN André

Absents ou excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - M. BREHIER Émile - Mme. TSCHOFEN Béatrice - M. RICCI Pierre - Mme DUMAS Claudine - Mme LAVERY Joséphine

Procurations : Mme DUMAS Claudine à M. PEERSMAN André

A été élu(e) secrétaire : M. GAILLARD Fabrice

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Lind'Art :

le festival du Lind'Art se déroulera du 23 juillet au 27 juillet, entre Morzine et la salle du Baron.

Géopark :

le mobilier de la géo-route est en cours d'installation, notamment concernant Montriond, au lac, et à Ardent

Sortie des aînés :

La journée organisée par le CCAS à Chamonix s'est très bien déroulée

Concert du 30 juin :

Comme l'année précédente, le concert s'est très bien déroulé, tous le monde a admiré la qualité du spectacle.

FINANCES - PERSONNELS

Recrutement responsable service technique :

Le nouveau responsable du service technique, prendra ses fonctions le 9 septembre 2013. Il s'agit de Monsieur Lavauden Sébastien, actuellement aux services techniques de Saint Jean d'Aulps.

Appartement école primaire :

Pour permettre de loger le nouveau responsable du service technique, un bail pour la location d'un appartement dans le groupe scolaire sera conclu, à compter du 1er octobre, pour un loyer mensuel de 550 € hors charges.

Participation financières de la Commune, sentier des Ardoisières :

Le conseil Municipal, valide la participation à hauteur de 3 737,50 €, a reverser à la CCVA, pour les travaux de sécurisation du chemin entre Ardent et le belvédère du lac, suite à l'effondrement de la falaise en 2012. Le reste des travaux étant financé, par la CCVA et une subvention du Conseil Général.

BASE DE LOISIR :

Travaux :

Les travaux sont terminés, ouverture de la base courant juillet.

Règlement de la base :

Le conseil Municipal valide le règlement pour l'utilisation de la base de loisir, qui sera mis en service courant juillet.

Convention utilisation Commune - Canoë :

Le Conseil Municipal, valide la convention d'utilisation de la base de loisir, entre la Commune et l'association de canoë.

SALLE POLYVALENTE

Tarifs location nappes :

Le Conseil Municipal valide les tarifs de locations des nappes pour la salle polyvalente

- Nappes rectangle : 12 €
- Nappes rondes 15 €



EAU

Rapport de l'eau :

Le Conseil Municipal, valide le rapport annuel 2012, de la gestion du service de distribution d'eau potable et de l'assainissement géré par la Commune (document consultable en maire)

TRAVAUX

Parking au lac :

Une réflexion va être menée, sur la possibilité d'agrandissement du parking du lac, notamment le long de la départementale, coté déversoir. La commission travaux est chargée du dossier.

Eau tranche 2013 :

Les travaux aux "Granges" se poursuivent normalement, conformément au planning, pour la réalisation des enrobés en septembre

Eau "La Ranche"

Le Conseil accepte la réalisation d'une traversée de route, pour desservir plusieurs parcelles, sur le secteur du Plan de Montriond, afin d'optimiser dans le cadre d'opérations d'urbanismes, la desserte du réseau d'eau potable sur ce secteur.

Carrefour expérimental de la "Ranche"

Un carrefour expérimental va être installé, courant du mois de juillet, à l'intersection entre la Route du lac, la Vieille Route et la Route de la Ranche, afin de sécuriser ce carrefour et de réduire la vitesse des véhicules venant de la route du Lac.

Intersection Chemin du Pied de Chéravaux avec la Route de Thonon :

Dans l'attente du projet global d'aménagement du secteur, en relation avec le Conseil Général et son projet de carrefour aux "Plagnettes", un miroir va être installé, à l'intersection, pour sécuriser la sortie du chemin du "Pied de Chéravaux".

Travaux de l'AFU des Granges :

Les travaux sont en phase d'achèvement, avec la pose prochaine de l'enrobée.

INTERCOMMUNALITE :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les dernières avancées de la future communauté des communes, dont le nom sera : Communauté de Communes du Haut Chablais, regroupant la Vallée d'Aulps et du Brévon. à compter du 1er janvier 2014.

Plusieurs réunions de finalisation sont en cours. Le Conseil Municipal sera amené prochainement à ce prononcer, sur la répartition des sièges, et sur la modification des statuts.

Un point plus précis sera fait lors du prochain conseil municipal.



CHEVRERIE DES LINDARETS :

Le bail actuel, conclu en 2007, pour une période de 6 ans, arrivant à expiration, la commission va réfléchir à l'opportunité de lancer une délégation de service public, pour la gestion estivale de la Chèvrerie, point touristique important de la commune en période estivale.

Une réunion avec toute les personnes concernées sera organisée à l'automne.

JURIDIQUE :

Litige Commune - Sté " WILLEM DEN HENGST" :

Le Conseil Municipal, prend acte de la condamnation, par le Tribunal Administratif de Grenoble, de la Commune dans l'affaire du litige des travaux de réfection de la place de la commune, de 1998, qui l'opposait à la STé Willen Den Hengest" (architecte du projet). Par le présent jugement la Commune est condamnée au versement du solde de la prestation de l'architecte avec versement de pénalité de retard, soit un solde à régler de 20 319,26 € .

URBANISME :

Acquisition de parcelles :

Le Conseil Municipal, accepte l'acquisition des différentes parcelles, situées au Pré dans le cadre d'une succession , pour un montant de 7 000,00 €.

DIVERS :

Drapeau de Savoie, et armoiries de Montriond :

Un devis va être demandé, pour l'installation des armoiries de Montriond, sur la mairie, en même temps que du drapeau de Savoie.

Festival Rock on the Piste :

La commission tourisme va étudier la possibilité d'une participation financière de la Commune, pour l'organisation pour l'hiver 2013-2014, d'un des concerts sur le plateau des "Lindarets".

La séance est levée à 22 h 30

